

VILLE DE RODEZ
CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2025
Délibération N°2025-138



VILLE de RODEZ

Commune de Rodez
Hôtel de Ville
Place Eugène Raynaldy BP 3119 12031 RODEZ Cedex 9
Tél : 05 65 77 88 00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Membres du Conseil municipal
En exercice : 35
Présents : 30
Conseillers excusés et représentés : 5

L'an 2025, le vendredi 14 novembre, à 17h00, le Conseil municipal de la Ville de Rodez, dûment convoqué le vendredi 7 novembre 2025, s'est réuni, en séance publique à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de M. TEYSEDRE Christian, Maire de Rodez.

Conseillers présents (30) :

Mesdames ABOU Nadia, ALAUZET Céline, BERARDI Marion, BERTAU Iléana, BEZOMBES Martine, BULTEL-HERMENT Monique, CASTAGNOS Fabienne, COLIN Laure, CROUZET Maryline, ECHENE Eléonore, FAUX Mathilde, HER Anne-Christine, SOUNILLAC Marie-France, TAUSSAT Régine, VARSI Florence, VIDAL Sarah.

Messieurs BOUGES Jean-François, CESAR Alexis, COSSON Jean-Michel, CORTESE Franck, DONORE Joseph, FERRAND Bernard, FOURNIE Francis, JULIEN Serge, LAURAS Christophe, LIEGEOIS Patrick, RAUNA Alain, TEYSEDRE Christian, TIXIER Alain, VIDAMANT François.

Conseillers excusés et représentés (5) :

CLOT Marie-Noëlle	a donné pouvoir à	BULTEL-HERMENT Monique
COMBET Arnaud	a donné pouvoir à	VIDAL Sarah
GOMBERT Benjamin	a donné pouvoir à	ALAUZET Céline
MONESTIER-CHARRIE Anne-Sophie	a donné pouvoir à	CORTESE Franck
RUBIO Frédéric	a donné pouvoir à	LAURAS Christophe

Secrétaire de séance : COLIN Laure

DELIBERATION N°2025-138 - Budget Annexe des Parcs et Stationnement - Décision modificative n°1

Vu la délibération DEL2024-175 « budget primitif 2025 – budget annexe des Parcs Publics de Stationnement du 16 décembre 2024 ;

Considérant ce qui suit :

Afin de faire face à un complément de dépenses d'investissement de 3 500 €, et un réajustement des dépenses de fonctionnement, il est nécessaire d'adopter une décision modificative du budget annexe des parcs et stationnement 2025 selon les modalités suivantes :

PARCS PUBLICS DE STATIONNEMENT

INVESTISSEMENT	DM (dépenses)	INVESTISSEMENT	DM (recettes)
Sous-total 21	3 500,00		
Total Investissement - Réel	3 500,00	Total Investissement - Réel	0,00
		Sous-total 021	3 500,00
Total Investissement - Ordre	0,00	Total Investissement - Ordre	3 500,00
Total Investissement	3 500,00	Total Investissement	3 500,00
FONCTIONNEMENT	DM (dépenses)	FONCTIONNEMENT	DM (recettes)
Sous-total 011	-5 500,00		
Sous-total 65	2 000,00		
Total Fonctionnement - Réel	-3 500,00	Total Fonctionnement - Réel	0,00
Sous-total 023	3 500,00		
Total Fonctionnement - Ordre	3 500,00	Total Fonctionnement - Ordre	0,00
Total Fonctionnement	0,00	Total Fonctionnement	0,00
TOTAL DEPENSES	3 500,00	TOTAL RECETTES	3 500,00

VILLE DE RODEZ

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2025

Délibération N°2025-138

Afin d'équilibrer cette décision modificative, les dépenses de fonctionnement du chapitre 011 sont diminuées de 5 500 € afin d'alimenter le chapitre 023 (opérations d'ordre) pour un montant de 3 500 € et le chapitre 65 (information reçue sur les créances éteintes) pour un montant de 2 000€.

Cette réduction fait suite à une prévision initialement légèrement surévaluée, principalement sur le poste de taxe foncière. Ainsi, la décision modificative du budget des parcs de stationnement s'équilibre à + 3 500 € en section d'investissement et + 3 500 € en section de fonctionnement.

La Commission Ville Durable a émis un avis favorable à l'unanimité sur ce dossier.

Le Conseil municipal à l'unanimité, par 25 voix pour, 4 voix contre (BERARDI Marion, BERTAU Iléana, ECHENE Eléonore, CESAR Alexis), 6 abstentions (COMBET Arnaud, VIDAL Sarah, FAUX Mathilde, COSSON Jean-Michel, JULIEN Serge, DONORE Joseph) :

- approuve la décision modification N°1 du budget annexe des parcs et stationnements ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir pour l'exécution de la présente délibération.

Secrétaire de séance

Signé : Laure COLIN

Acte dématérialisé

Le Maire

Signé : Christian TEYSEDRE

Acte dématérialisé

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération

Publiée le 21 novembre 2025

Transmise en Préfecture le 21 novembre 2025

Délais et voies de recours

Conformément aux articles R421-1 et R421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision est susceptible de recours administratif auprès de Monsieur le Maire ou de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse, directement par courrier ou par l'application informatique « Télerecours Citoyens » via le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission en Préfecture.

DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET ANNEXE PARCS ET STATIONNEMENT

Nombre de membres en exercices : 35

Nombre de membres présents : 30

Nombre de suffrages exprimés : 35

VOTES : Contre : 4
 Pour : 25
 Abstentions : 6

Date de la convocation :

Présenté par Christian TEYSSEDRE

A Rodez, le 14 novembre 2025

Le Maire,

Christian TEYSSEDRE



Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session

A Rodez le 14 novembre 2025

NOM	PRENOM	Signatures des Conseillers Présents
ABBOU	Nadia	
ALAUZET	Céline	
BERARDI	Marion	
BERTAU	Iléana	
BEZOMBES	Martine	
BOUGES	Jean-François	
BULTEL-HERMENT	Monique	
CASTAGNOS	Fabienne	
CESAR	Alexis	
CLOT	Marie-Noëlle	Absente
COLIN	Laure	
COMBET	Arnaud	Absent
CORTESE	Franck	
COSSON	Jean-Michel	
CROUZET	Maryline	
DONORE	Joseph	
ECHENE	Eléonore	
FAUX	Mathilde	
FERRAND	Bernard	
FOURNIE	Francis	

DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET ANNEXE PARCS ET STATIONNEMENT

GOMBERT	Benjamin	Absent
HER	Anne-Christine	<i>Her</i>
JULIEN	Serge	<i>S</i>
LAURAS	Christophe	<i>Christophe</i>
LIEGEOIS	Patrick	<i>Patrick</i>
MONESTIER-CHARRIE	Anne-Sophie	Absente
RAUNA	Alain	<i>Alain</i>
RUBIO	Frédéric	Absent
SOUNILLAC	Marie-France	<i>M. Sounillac</i>
TAUSSAT	Régine	<i>R. Taussat</i>
TEYSEDRE	Christian	<i>Christian</i>
TIXIER	Alain	<i>Alain</i>
VARSI	Florence	<i>Florence</i>
VIDAL	Sarah	<i>Sarah</i>
VIDAMANT	François	<i>François</i>

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : **Décision Modificative n°1 ? Budget annexes des parcs et stationnement**

Date de décision: **14/11/2025**

Date de réception de l'accusé **21/11/2025**

de réception :

Numéro de l'acte : **DEL2025138**

Identifiant unique de l'acte : **012-211202023-20251114-DEL2025138-BF**

Nature de l'acte : **Documents budgétaires et financiers**

Matières de l'acte : **7 .1 .3**

Finances locales

Decisions budgétaires

document budgétaire

Date de la version de la **29/08/2019**

classification :

Nom du fichier : **PREF2_DM1_PARC_seal.xml (99_BU-012-211202023-20251121-DEL2025138-BF-1-1_1.xml)**

Annexe : **DEL2025138 - DM1 - Budget Annexe des parcs et stationnement V3-11.pdf (70_DE-012-211202023-20251121-DEL2025138-BF-1-1_2.pdf)**

Délibération DM Parcs

Annexe : **DEL2025138x Signatures DM - Parcs.pdf (71_AN-012-211202023-20251121-DEL2025138-BF-1-1_3.pdf)**

Signature DM Parcs